







Notice pratique pour la réservation des courts

Horaires d'ouverture	9 à 22h : du lundi au vendredi - 8 à 20h : samedi et dimanche
Badge magnétique 	Le badge est personnel et nominatif, il est interdit de le prêter à une tierce personne. Les réservants doivent correspondre aux personnes accédant au court de tennis. Caution badge : 15€ lors de l'adhésion.
Anticipation de réservation	7 jours au plus à l'avance, une seule réservation à la fois
Durée maximum de réservation	1h (simple) ou 2h (double)
Réservants 	Sauf invitation, la réservation et accès des courts n'est possible qu'aux licenciés du club. À partir de 12 ans, le pass sanitaire est requis pour les 12-15ans À partir de 16 ans et pour les adultes, le pass vaccinal est obligatoire.
Mode de réservation 	La réservation se fait via internet sous www.tchuningue.fr - « Réservez un terrain ». La connexion se fait à l'aide de l'identifiant noté sur le badge de réservation. Après choix du créneau et du partenaire, le partenaire recevra une invitation par e-mail, qu'il devra confirmer en se connectant à son tour à son compte « booky ». Sans cette confirmation le terrain n'est pas réservé.
5 minutes avant la fin de la réservation 	Courts couverts : lorsque la lumière clignote, soit environ 5 minutes avant la fin, l'heure est venue de ramasser les balles et de libérer le terrain afin que les réservants du créneau suivant puissent prendre possession du terrain en temps et heure Courts extérieurs : 5 minutes avant la fin, le tapis doit être passé sur les terres battues, et l'arrosage mis en route.
Prolongation de la réservation	L'heure de réservation étant terminée, possibilité de réserver une 2ème heure consécutive (et seulement une 2ème heure) si le court n'est pas réservé. La prolongation peut se faire via internet (ou via la borne pour les courts couverts.) Il est interdit de réserver la 2ème heure dès le début de la 1ère.
Accès aux courts 	Les chaussures de villes sont interdites. En salle, il est obligatoire de porter des chaussures de tennis propres, à semelles blanches, afin de ne pas salir le revêtement. Sur terre battue, les chaussures de tennis sont obligatoires. Seules les tenues sportives usuellement portées pour le tennis sont admises sur les courts.
Invitation 	Chaque membre, après s'être pourvu du pack invitations, 50€ pour 5 réservations (accessible via son compte « Ten'Up »), peut inviter un joueur non-membre du club. En amont, le pass vaccinal de l'invité devra être communiqué au président du club (mailto : tennisclubhuningue@gmail.com) ainsi que son n° de licence FFT, à défaut du n° de licence FFT son nom, prénom, date de naissance et adresse e-Mail. Dans le système de réservation, le partenaire à sélectionner s'intitule « invité TCH »
Non-utilisation d'un court réservé	Lorsque l'heure réservée ne peut être utilisée, l'annulation rapide de la réservation est de règle. L'annulation se fait via « booky ». L'oubli répété d'annulation ou le manquement au règlement peut entraîner la privation définitive de l'accès aux courts.